



Le 29 juillet 2016

**PAR SDÉ, COURRIEL ET MESSAGER**

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-5197  
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Suivi de la décision D-2016-109 – Demande relative à la méthodologie d'identification des éléments du réseau de transport principal - Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)  
Votre dossier : R-3952-2015/Notre référence : R051682 JOT

---

Chère consœur,

Le Coordonnateur donne suite à la décision D-2016-109 en date du 15 juillet 2016 en déposant auprès de la Régie de l'énergie les pièces révisées en version élaguée **HQCMÉ-2, document 1** (version française) et **document 2** (version anglaise).

Les documents originaux vous parviendront, sous pli confidentiel, dans les meilleurs délais.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*

**Jean-Olivier Tremblay**, avocat

JOT/sg

p. j.

c. c. : M<sup>e</sup> Paule Hamelin  
M<sup>e</sup> Pierre Grenier